

En route vers une nouvelle Écosse : la justice dans une Écosse indépendante

BUILDING A NEW
SCOTLAND



Résumé

Cet article, le treizième de la série « En route vers une nouvelle Écosse », expose les propositions du gouvernement écossais en ce qui concerne la justice dans une Écosse indépendante. La publication complète fournit plus de détails sur ces propositions, une analyse des preuves à l'appui et des références aux sources.

Cet article se concentre sur le système judiciaire écossais, qui est déjà en grande partie dévolu, et expose les avantages que pourraient apporter les pleins pouvoirs de l'indépendance. La compétence juridique distincte de l'Écosse date de bien avant la dévolution et a été préservée dans les Actes d'Union de 1707. Le système judiciaire dispose déjà de ses propres autorités indépendantes, de juridictions, d'un parquet, de tribunaux et d'autres organes de justice, ainsi que de sa propre structure de professions juridiques. Le pays dispose également de services distincts de prison, de police, de pompiers et de secours.

L'indépendance permettrait à l'Écosse de prendre elle-même toutes les décisions en matière de justice qui sont actuellement réservées. De plus, toutes les décisions politiques et opérationnelles seraient prises en Écosse. Nous pourrions ainsi gérer de façon plus précise et productive certains des problèmes les plus complexes auxquels notre société est confrontée, tels que la drogue, les jeux de hasard et le crime organisé, en prenant des décisions adaptées aux circonstances et aux besoins spécifiques de l'Écosse.

Une Écosse indépendante serait un partenaire international ouvert, engagé et positif, capable de jouer un rôle déterminant dans le domaine de la justice au-delà des frontières. En coopération avec nos partenaires internationaux, une Écosse indépendante contribuerait à la réalisation de nos objectifs communs en participant pleinement à la lutte contre des défis mondiaux tels que le terrorisme, la cybercriminalité et le crime organisé.

Approche de la justice

Le gouvernement écossais a établi une vision très claire en matière de justice en Écosse : celle d'un pays juste, sûr et résilient. Au fil des années, des améliorations importantes ont été apportées dans de nombreux domaines du système judiciaire. L'Écosse peut être fière de nombreuses choses, mais il nous reste encore beaucoup de travail à faire, comme le montrent nos ambitieux plans d'action.

Dans une Écosse indépendante, nous disposerions de tous les outils politiques et opérationnels nécessaires pour assurer la sécurité de la population écossaise, en nous appuyant sur nos excellents résultats en matière de réduction de la criminalité et de protection de la population. L'engagement de ce gouvernement en faveur d'une approche fondée sur les droits de la personne s'étendrait à tous les domaines de la justice, garantissant ainsi le respect des droits du peuple écossais conformément aux normes internationales les plus élevées, y compris la Convention européenne des droits de l'homme.

Notre système judiciaire continuerait de mettre l'accent sur la prévention, l'intervention précoce et la réinsertion en tant que principaux aspects de notre approche politique. L'utilisation d'une approche axée sur la personne et tenant compte des traumatismes resterait également une priorité pour contribuer à réduire la victimisation et à lutter contre la violence envers les femmes et les filles.

Faire la différence

L'indépendance ne se résume pas à la construction des structures nécessaires au fonctionnement de l'État. Cet article met en évidence les façons dont l'indépendance permettrait à l'Écosse d'adopter une approche différente dans des domaines tels que le crime organisé, les armes à feu et la traite d'êtres humains.

L'indépendance nous permettrait d'étendre notre approche en matière de santé publique à la réduction de la violence, en donnant toujours la priorité à la prévention. En effet, tout comme il vaut mieux vacciner pour éviter de contracter une maladie, il vaut mieux prévenir la violence que devoir y remédier après qu'elle se produit. Nous pourrions également étendre cette approche à des domaines qui sont actuellement réservés, comme la réforme des politiques en matière de drogues. Nos propositions expliquent également comment nous unirions nos compétences politiques et opérationnelles pour faire face aux principales menaces en nous concentrant sur les défis spécifiques auxquels l'Écosse est confrontée, et comment nous développerions les capacités de sécurité et de renseignement nécessaires pour lutter contre les menaces complexes du terrorisme et des cyberattaques.

Renforcer la coopération

La vision du gouvernement écossais est que l'Écosse demande à réintégrer l'UE dès que possible une fois indépendante. La réadhésion à l'UE garantirait que l'Écosse puisse bénéficier des avantages de l'accès aux systèmes et aux réseaux qui ont été perdus en raison du Brexit.

Une Écosse indépendante serait en mesure de se représenter elle-même sur la scène internationale, avec notamment un siège au Conseil de l'Europe, aux Nations Unies et à Interpol. En coopération avec nos partenaires internationaux, une Écosse indépendante pourrait contribuer à la réalisation de nos objectifs communs en participant pleinement à la lutte contre des défis mondiaux.

Nous nous appuyerions sur notre modèle actuel de coopération avec les autorités d'autres régions du Royaume-Uni, qui a déjà fait ses preuves, ainsi que sur nos relations existantes. Nos systèmes juridique et de justice pénale distincts impliquent qu'il existe déjà des accords sur la façon dont la police et le parquet de l'Écosse coopèrent au-delà des frontières juridictionnelles avec l'Angleterre et l'Irlande du Nord.

Conclusion

L'Écosse possède son propre système juridique et judiciaire depuis le Moyen Âge. Dans une Écosse indépendante, nous savons que nous pourrions nous appuyer sur nos nombreux atouts et réussites pour mettre en place en toute confiance les autres éléments dont nous aurions besoin pour rendre une justice équitable et efficace.

Le gouvernement écossais a établi une vision très claire, celle d'une Écosse juste, sûre et résiliente, et a défini un ambitieux programme de réformes à mettre en œuvre en collaboration avec des partenaires clés du secteur judiciaire.

L'indépendance permettrait d'étendre cet ambitieux programme de réformes à des domaines qui sont actuellement contrôlés par le gouvernement britannique. En effet, les dispositions actuelles nous empêchent d'harmoniser toutes nos politiques, lois et actions de façon à répondre pleinement aux besoins et aux circonstances spécifiques de l'Écosse.

L'indépendance nous permettrait de nous appuyer sur nos relations actuelles, tant au Royaume-Uni qu'à l'échelle internationale, et d'en forger de nouvelles, en travaillant sur un pied d'égalité avec les autres nations pour réaliser nos objectifs communs en matière de justice.

© Le gouvernement écossais 2024

Publié par le gouvernement écossais en avril 2024

Produit pour le gouvernement écossais par APS Group Scotland, 21 Tennant Street, Édimbourg EH6 5NA PPDAS1447206 (04/24)